



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 9 MAI 2022

A 20h45, à la salle du conseil municipal

M. le Maire ouvre la séance à 20h45 et procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, MAISONNAVE Michel, ROUCH Mylène, ALEXANDRE Maria, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume.

Absents : COMTE Nicolas, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, PEISER Jean-Luc.

Procurations : COMTE Nicolas à ALEXANDRE Maria, ANDRIEU Christelle à PORTET Christian.

Monsieur le Maire propose de désigner Catherine MARROT, comme secrétaire de séance.
[Adopté à l'unanimité.](#)

Monsieur le Maire propose de retirer de l'ordre du jour le point n°4 « Demande de subventions pour les travaux de restauration de deux statues (sculptures en pierre) ». La commune de Mirepoix souhaitant interroger d'autres prestataires, ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. [Adopté à l'unanimité.](#)

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du lundi 24 janvier 2022 est présenté.
[Adopté à l'unanimité.](#)

Décisions municipales prises depuis le dernier Conseil Municipal

Aucune décision municipale n'a été prise depuis le dernier conseil municipal.

AFFAIRES FINANCIÈRES

1. Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2022

Après avis de la commission des finances réunie le lundi 02 mai 2022, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le montant des subventions à allouer aux associations au titre de l'année 2022.

Certains élus, en tant qu'adhérents d'associations, ne participent pas au vote.

- Les amis de l'Orgue : MF ALBAN.
- Castel Artès : MF ALBAN et L. GIROUSSE.
- Club des aînés : MF ALBAN.
- Echappées culturelles : M. LE MINEZ, V. GARRIGUES.
- Association Porte d'Amont : M. LE MINEZ.
- Gymnastique volontaire ; MC JOLIBERT, MF ALBAN.
- Les amis des Bessous : MF ALBAN.
- MAMET : MF ALBAN.
- Mirepoix natation : M. ALEXANDRE.
- Pétanque Mirapicienne : Christian PORTET.
- Rugby club : R. BARON.
- Salon du livre : MF ALBAN.
- Vive la science : R. BARON.

CONTRE

- Art Mania : M. LE MINEZ, L. BOULBES, V. DILLON, R. BARON, M. ALEXANDRE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Décide** d'allouer aux associations, au titre de l'exercice 2022, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Adopté à la majorité.

2. Vote de deux subventions exceptionnelles.

Monsieur le Maire expose les demandes de subventions exceptionnelles du club subaquatique de Mirepoix et de l'association Les Amis des Bessous, pour financer des événements (quarantième anniversaire du club subaquatique et rencontre intergénérationnelle pour les Amis des Bessous). Il propose d'attribuer à chacune d'elle, une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Club subaquatique » pour un montant de 400 € ;
- **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Les Amis des Bessous » pour un montant de 400 € ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subventions pour les études préalables aux travaux de restauration du retable et du mobilier de la chapelle du cimetière Victor Hugo.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège afin de financer les études préalables aux travaux de restauration du retable et des mobiliers de la chapelle du cimetière Victor Hugo, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement – Etudes préalables à la restauration du retable et des mobiliers de la chapelle du cimetière Victor Hugo				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût des travaux	4 940 €	Subvention demandée à la DRAC Occitanie	1 976 €	40 %
		Subvention demandée à la Région Occitanie	988 €	20 %
		Subvention demandée au département de l'Ariège	988 €	20 %
		Reste à charge de la commune	988 €	20 %
TOTAL	4 940 €	TOTAL	4 940 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

4. Demande de subventions pour les travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de l'ancienne cathédrale Saint Maurice.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège afin de financer les travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de l'ancienne cathédrale Saint Maurice, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement – Travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de l'ancienne cathédrale Saint Maurice.				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût des travaux	5 250 €	Subvention demandée à la DRAC Occitanie	2 100 €	40 %
		Subvention demandée à la Région Occitanie	1 050 €	20 %
		Subvention demandée au département de l'Ariège	1 050 €	20 %
		Reste à charge de la commune	1 050 €	20 %
TOTAL	5 250 €	TOTAL	5 250 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

5. Demande de subventions pour les travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de la Porte d'Aval.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège afin de financer les travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de la Porte d'Aval, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement – Travaux de strict entretien et de dé-végétalisation de la Porte d’Aval.				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût des travaux	2 000 €	Subvention demandée à la DRAC Occitanie	800 €	40 %
		Subvention demandée à la Région Occitanie	400 €	20 %
		Subvention demandée au département de l’Ariège	400 €	20 %
		Reste à charge de la commune	400 €	20 %
TOTAL	2 000 €	TOTAL	2 000 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l’Ariège;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

6. Demande de subventions – Travaux d’aménagement de la rue du 19 mars 1962.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Région Occitanie et du Département de l’Ariège afin de soutenir financièrement la commune de Mirepoix pour le projet d’aménagement de la rue du 19 mars 1962.

Le plan de financement ci-dessous est présenté aux membres du conseil municipal pour approbation :

PLAN DE FINANCEMENT Travaux d’aménagement de la rue du 19 mars 1962				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût des travaux	106 616 €	Subvention demandée à la Région Occitanie, dans le cadre du Contrat Bourg centre	37 315 €	35 %
		Subvention demandée au Département de l’Ariège, au titre des aménagements urbains.	31 985 €	30 %
		Reste à charge de la commune	37 316 €	35 %
TOTAL	106 616 €	TOTAL	106 616 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de la Région Occitanie et du Département de l’Ariège;

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.
Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

7. Tarifs d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire propose de créer de nouveaux tarifs d'occupation du domaine public (le montant des tarifs existants restant inchangé), selon le tableau suivant :

Type de commerce	Tarifs proposés (au m ² /an)
Type 1 : Métiers de bouche (restaurants, bars) ou assimilés, situés place Maréchal Leclerc.	18.00 €
Type 2 : Tous commerces (hors bars et restaurants) ou assimilés, sis sur la place Maréchal Leclerc.	7.00 €
Type 3 : Tous commerces (hors bars et restaurants) ou assimilés, situés à l'extérieur de la place Maréchal Leclerc.	2.00 €
Type 4 : Métiers de bouche (restaurants, bars) ou assimilés, situés à l'extérieur de la place Maréchal Leclerc.	8.00 €
Type 5 : Métiers de bouche (restaurants, bars) ou assimilés, sis sous le petit couvert, face à la place Philippe de Lévis.	11.00 €
Manège carrousel (forfait saison < 6 mois)	500.00 €
Abri pour activité canoés-kayaks au chemin des amades (forfait saison < 3 mois)	250.00 €

Type de travaux (occupation gratuite les 10 premiers jours ouvrés)	Tarifs proposés (au m ² /jour)
Emprise de chantier Tarif applicable du 11 ^e au 15 ^e jours ouvrés.	1,00 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 16 ^e au 20 ^e jours ouvrés.	1,20 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 21 ^e au 25 ^e jours ouvrés.	1,40 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 26 ^e au 30 ^e jour.	1,60 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 31 ^e au 35 ^e jour.	1,80 €
Emprise de chantier Tarif applicable au-delà du 35 ^e jour.	2,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les tarifs d'occupation du domaine public tels que mentionnés ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Adopté à l'unanimité.

8. Approbation d'un plan d'occupation de la place Maréchal Leclerc pour la tenue des vide-greniers.

Afin de réglementer l'occupation du domaine public sur la place Maréchal Leclerc pour la tenue des vide-greniers, il est proposé d'approuver le plan d'occupation ci-annexé (emplacements autorisés en bleu, emplacements réservés aux commerçants sédentaires en rouge).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan d'occupation de la place Maréchal Leclerc pour l'organisation des vide-greniers tel qu'annexé.
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Adopté à l'unanimité.

9. Approbation de la convention de partenariat entre la Fondation du patrimoine et la commune de Mirepoix.

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, prioritairement en faveur du patrimoine non protégé par l'Etat au titre des Monuments historiques et considéré « de proximité ».

Dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation du patrimoine et la commune de Mirepoix, il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention ci-annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention de partenariat entre la fondation du patrimoine et la commune de Mirepoix telle qu'annexée.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

10.Approbation de la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs - Terrain multisports de Mirepoix.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'utilisation et d'animation d'un équipement sportif et de préciser les créneaux prévisionnels qui seront réservés aux utilisateurs signataires et les créneaux en accès libre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs – terrain multisports de Mirepoix.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

11. Renouvellement de membres de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'un conseiller municipal.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de procéder au renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués qui siègeront à la Commission d'Appel d'Offres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne à l'unanimité** les délégués titulaires et suppléants suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Christian PORTET, Pierre ROUGE et Laurent GIROUSSE

Suppléants : Christelle ANDRIEU, Jean-Luc PEISER et Nicolas COMTE

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

12. Renouvellement de membres de la Commission de marché de plein vent suite à la démission d'un conseiller municipal.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de procéder au renouvellement des membres de la Commission de marché de plein vent.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués qui siègeront à la Commission de marché de plein vent.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne à l'unanimité** les délégués titulaires dont les noms suivent pour siéger à la Commission « Marché de plein vent » :

Titulaires : Monique LE MINEZ, Véronique GARRIGUES et Marie-Françoise ALBAN

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

13. Renouvellement de représentants de la commune au Conseil d'Administration du Collège suite à la démission d'un conseiller municipal.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de procéder au renouvellement de représentants de la commune au Conseil d'administration du Collège.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration du Collège.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne à l'unanimité** les représentants de la commune au Conseil d'Administration du collège :

Délégué Titulaire : Nicolas COMTE

Délégué Suppléant : Guillaume LACOSTE

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

14. Renouvellement du représentant de la commune au Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ariège (SDE 09) suite à la démission d'un conseiller municipal.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de procéder au renouvellement de représentants de la commune au Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ariège (SDE 09).
Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation de représentants suivants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

- **Désigne à l'unanimité** les délégués titulaires suivants pour siéger au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE09).

Titulaires : Xavier CAUX et Mimoun ZAROIL ;

Suppléants : Loïc BOULBES en tant que suppléant de Xavier CAUX et Michel MAISONNAVE en tant que suppléant de Mimoun ZAROIL ;

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

15. Renouvellement du représentant de la commune à la commission de suivi de site de centre de stockage de Berbiac.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de procéder au renouvellement de représentants de la commune à la commission de suivi de site de centre de stockage de Berbiac.
Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation du représentant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

- **Désigne à l'unanimité** le délégué suivant pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) du centre de stockage de Berbiac : Pierre ROUGÉ.
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

16. Désignation de nouveaux conseillers municipaux dans les 4 commissions municipales.

A la suite de la démission d'un Conseiller Municipal, la représentation de la Commune au sein des Conseils d'Administrations des différents organismes extérieurs et des commissions, doit être renouvelée.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués qui siégeront aux différentes commissions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

- **Désigne à l'unanimité** les délégués titulaires dont les noms suivent pour siéger aux différentes commissions :

1. Commission Administration Générale – Urbanisme – PLUi – Finances – Nouvelles technologies et Communication :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Christian PORTET

Membres : Pierre ROUGÉ, Christelle ANDRIEU, Maria ALEXANDRE, Nicolas COMTE, Catherine MARROT, Evelyne CHARRASSE, Guillaume LACOSTE, Michel MAISONNAVE, Jean-Luc PEISER.

2. Commission Social – Aînés – Enfance Jeunesse – Écoles – Développement Économique

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Valérie DILLON

Membres : Maria ALEXANDRE, Marie-Christine JOLIBERT, Véronique GARRIGUES, Christelle ANDRIEU, Evelyne CHARRASSE, Jacques ESCANDE, Mylène ROUCH, Guillaume LACOSTE, Nicolas COMTE ;

3. Commission Culture, Patrimoine, Tourisme – Associations, Animations, Manifestations – Occupation du domaine public :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Monique LE MINEZ

Membres : René BARON, Maria ALEXANDRE, Catherine MARROT, Marie-Christine JOLIBERT, Mylène ROUCH, Véronique GARRIGUES, Jacques ESCANDE, Marie-Françoise ALBAN, Mimoun ZAROIL ;

4. Commission Cadre de vie, Travaux, Cimetières – Propreté urbaine, traitement des déchets – Énergies renouvelables :

Président : Xavier CAUX, Maire

Vice-Président : Loïc BOULBES

Membres : Michel MAISONNAVE, Mimoun ZAROIL, René BARON, Pierre ROUGÉ, Nicolas COMTE, Evelyne CHARRASSE, Maria ALEXANDRE, Laurent GIROUSSE, Jean-Luc PEISER ;

- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Adopté à l'unanimité.

La séance du conseil municipal est clôturée à 22 heures 30.